

Une réponse de Ignace Dalle à M. Bahnini A propos de "Cellule 10" ...



"Monsieur,

Mis gravement en cause avec mon ami Ahmed Marzouki, auteur de "Tazmamart, cellule 10" dans votre édition du 21 mars par M. Omar Bahnini, je souhaiterais apporter quelques éléments de réponse au long texte de ce dernier. M. Bahnini rappelle qu'il est le fils de Ahmed Bahnini, président de la Cour suprême, assassiné par les mutins de Skhirat et, parmi beaucoup d'autres choses, reproche en substance au livre de Ahmed Marzouki d'oublier les victimes de cette journée cauchemardesque.

Avant de répondre sur le fond à ce texte qui n'aborde du livre de Marzouki que les quelques pages consacrées à "la boucherie de Skhirat", je voudrais dire à M. Bahnini que je comprends parfaitement la souffrance qui est la sienne d'avoir perdu son père dans ces circonstances tragiques. A aucun moment n'apparaît dans le livre de Marzouki une justification quelconque de ce carnage aveugle. Bien au contraire, ce dernier, qui a payé au prix fort l'aventurisme de ses chefs, n'a cessé de le dénoncer et a tout fait pour en réduire les effets. C'est pourquoi il est inadmissible que M. Bahnini puisse écrire que Marzouki a "participé à une tuerie indescriptible" et affirmer avec une ironie pesante "Bravo Marzouki et Ignace Dalle, vous vous êtes bien amusés au cours de cette garden-party".

Par ailleurs, je voudrais une fois pour toutes tordre le cou à une rumeur - M. Bahnini la fait sienne - qui veut que je sois l'auteur véritable de ce livre et que Ahmed Marzouki n'a fait que me fournir des éléments d'information. Bien avant de me connaître, celui-ci avait déjà écrit plusieurs longs textes sur divers aspects de son épouvantable détention à Tazmamart. C'est en lisant ces textes que je l'ai encouragé à poursuivre ce travail de mémoire. Je tiens à la disposition de M. Bahnini des centaines de feuillets écrits

en français de la main de M. Marzouki et dont il pourra apprécier la qualité de l'écriture. Les débats auxquels il a participé au Maroc comme en France et les interviews qu'il a données ont clairement montré qu'il n'avait pas besoin de "guide" ni qu'on lui tienne la main.

Persuadés que les militaires issus de milieux modestes sont des gens bornés, incultes et incapables d'écrire un livre, certains Marocains voient tout de suite "la main de l'étranger" dès lors qu'ils sont confrontés à un travail qui leur déplaît. Depuis de nombreuses semaines, Ahmed Marzouki a dû ainsi supporter à maintes reprises des remarques condescendantes, voire des insultes, de la part de certaines personnes qui n'acceptent pas la volonté des dirigeants marocains d'aujourd'hui de trouver une solution pour les survivants du bagne de Tazmamart et, plus généralement, pour tous ceux qui ont eu à souffrir durement.

M. Bahnini m'attribue ainsi des "remarques typiques de l'étranger" à propos d'observations relatives à certains militaires. Je regrette de le décevoir mais ses convictions relèvent du fantasme car j'aurais été bien en peine de porter un jugement de valeur sur des officiers ou sous-officiers marocains que je ne connaissais ni d'Eve ni d'Adam.

Cette mise au point faite, revenons donc aux quelques pages consacrées à ce que Ahmed Marzouki appelle lui-même "la boucherie" de Skhirat. Dans ces pages, comme dans toutes les déclarations qu'il a pu faire ou les propos qu'il a pu me tenir, Ahmed Marzouki n'a pas de mots assez forts pour dénoncer le carnage auquel il a été mêlé bien malgré lui. Comme d'autres officiers et sous-officiers venus de la caserne de Ahermoumou et présents au Palais de Skhirat, la mort d'une bonne centaine d'innocents, parmi lesquels le père de M. Bahnini, l'a bouleversé. Non seulement,

il n'a pas tiré une seule balle mais il est intervenu à plusieurs reprises pour empêcher des cadets devenus fous de tuer des invités de feu Hassan II. C'est la raison pour laquelle il n'a d'ailleurs été condamné qu'à "seulement" cinq années de prison. Et si la justice marocaine de l'époque avait fonctionné normalement, si les témoins à décharge (dont des officiers fidèles au monarque interrompus grossièrement par le président) avaient pu être entendus, si le président du tribunal militaire s'était montré digne de sa fonction, Ahmed Marzouki aurait été acquitté.

Ne tenant aucun compte des circonstances de l'époque qui faisaient que l'armée - qui n'avait jamais comploté - était alors considérée comme le pilier du régime, oubliant que la discipline fait la force des armées et qu'il ne serait jamais venu à l'idée d'un jeune sous-lieutenant de s'opposer aux ordres donnés par un colonel prestigieux directeur d'une école militaire renommée, M. Bahnini aurait sans doute voulu que Marzouki et ses camarades se révoltent ou s'enfuient. Embarqués dans une aventure dont ils n'ont compris la finalité qu'au dernier moment, Marzouki et quelques autres ont tenté, au prix de leur vie, d'arrêter le massacre. Ils n'ont tué personne et sauvé bien des vies. Les historiens, espérons-le, apporteront toute la lumière sur cette tragique journée. Comme il a pu le dire à d'autres enfants de victimes, Marzouki estime qu'il est une victime de Skhirat au même titre que beaucoup d'autres qui se trouvaient "de l'autre côté". Il a payé de façon terrible pour des crimes qu'il n'a jamais commis et qu'il a, au contraire, essayé d'empêcher.

En lisant les propos de M. Bahnini centrés presque exclusivement sur une douzaine de pages, j'ai le sentiment d'un énorme malentendu. L'objectif poursuivi par Ahmed Marzouki était de témoigner auprès des

Marocains et, au-delà, de tous ceux que le Maroc intéresse, des conditions atroces dans lesquelles trente de ses camarades sont morts. En aucun cas, il n'entendait faire oeuvre d'historien et évoquer "objectivement" le complot de Skhirat. Il lui fallait cependant rappeler brièvement ce qu'il avait vu et ce qu'il avait retenu de cette journée à son niveau de jeune officier subalterne.

L'essentiel du livre, sa raison d'être, manifestement, n'intéressent pas M. Bahnini, qui n'exprime pas la moindre compassion pour le calvaire enduré par les 58 officiers et sous-officiers, dont trente sont morts. Le comportement inhumain des gardiens de Tazmamart qui, eux aussi, obéissaient presque tous aux ordres de leur hiérarchie, laisse de marbre M. Bahnini qui n'en parle pas. Et s'il évoque incidemment une peine de prison, c'est pour qualifier d'"injuste" les cinq ans infligés à Marzouki et sous-entendre au fond qu'il a bien mérité de Tazmamart!

M. Bahnini s'est-il seulement interrogé sur les raisons qui ont poussé les autorités marocaines au plus haut niveau à indemniser les survivants et les familles des disparus?

Croit-il que le Roi Mohammed VI, ses conseillers et le gouvernement se seraient rendus à cette sage décision si Marzouki et ses camarades avaient été les tueurs monstrueux et machiavéliques qu'il s'imagine?

Les responsables marocains ont manifestement choisi la voie de l'apaisement. Les instigateurs et les seuls et uniques responsables des deux complots de 1971 et 1972 sont tous morts. Vouloir, trente ans après cette affreuse tragédie, rejeter sur un malheureux jeune officier je ne sais quelle responsabilité n'a aucun sens et va totalement à l'encontre des efforts de l'Etat marocain pour tourner cette sombre page de l'histoire du Royaume."

Ignace Dalle